



Etat de la ressource en eau

(source des données : DDT79)

Valeurs mesurées le : 16/06/22

Bassin	Zone de gestion	Indicateur de Référence	Type*	~	Seuils			Mesures Débit ou Niveau	Tendance sur les 7 derniers jours	Arrêté en cours	Date d'effet	
					Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3					
Sèvre Niortaise	MP1 Sèvre niortaise Amont	Pamproux	P	m	1,03	0,63	0,49	0,34	↓	vigilance	4 avril 2022	
		St Coutant	P	m	-3,57	-3,92	-4,11	-3,82	↓			
		Pont de Ricou	D	m3/s	1,60	1,10	0,83	1,01	↓			
	MP2 Sèvre niortaise moyenne	St Gelais	P	m	-3,74	-4,34	-5,04	-4,95	↓	Alerte	13 juin 2022	
		Pont de Ricou	D	m3/s	1,60	1,10	0,83	1,01	↓			
	MP3 Lambon	Niort	P	m	-12,35	-13,84	-15,44	-16,68	↓	Alerte renforcée	4 mai 2022	
	MP7 Mignon Courance	Prissé La Charrière	P	m	-6,06	-6,86	-7,64	-8,31	↓	Alerte renforcée	4 mai 2022	
		Le Bourdet	P	m	-3,25	-3,46	-3,77	-3,21	↓			
		St Hilaire la Pallud	P	m	-4,41	-4,66	-4,92	-4,75	↓			
	MP8 Autize	Saint Hilaire des Loges	D	m3/s	0,28	0,16	0,07	0,10	↓	vigilance	9 mai 2022	
	MP9 Vendée	Oulmes	P	m	4,60	3,58	2,98	3,49	↓	Alerte	9 mai 2022	
		Benet	P	m	-	-	1,65	2,04	↓			
						NOEd (-5cm) du 15/06 au 15/07						
						NOEf du 16/07 au 31/09			NCR			
	MP5.3 Marais Mouillé	BOURDETTES		N	m	2,20	1,77	2,21	↓	Vigilance	20 juin 2022	
		BAZOIN		N	m	1,85	1,40	1,83	↓			
		Le carreau d'or		N	m	1,73	1,28	1,65	↓			
		Saint Arnault		N	m	2,00	1,68	1,97	↓			
		l'Acqueduc		N	m	1,70	1,32	1,51	↓			
		le Château Vert		N	m	1,81	1,36	1,54	↓			
LA GREVE		N	m	2,16	1,71	2,04	↓					
SAZAY		N	m	2,55	2,10	2,61	↑					
CHABAN		N	m	6,20	5,75	6,19	↓					
Indicateur de référence					Débit (DCR) / niveau (PCR) de crise			Débit ou niveau	Tendance		Seuil franchi	
BASSIN SNMP		Station de la Tiffardière à Niort (point nodal du SDAGE)	D	m3/s	1,20			1,31	↓			
MP 8	Autize / Vendée	Saint Hilaire des Loges	D	m3/s	0,066			0,10	↓			
MP 9												
MP3	Lambon	Niort	P	m	-18,40			-16,68	↓			

* analyse par rapport aux débits

** Problème de mesure

Commentaires : Maintien des mesures de restriction sur les bassins MP1, MP2, MP3, MP7, Autize superficiel, Vendée et Autize nappe. Passage en vigilance sur le bassin du Marais Mouillé (MP5.3) à partir du 20 juin 2022.

Prévision météo : Des précipitations sont prévues pour le week-end du 18 et 19 juin 2022 et en début de semaine du 20 au 26 juin 2022.

VIGILANCE : Le Bassin MP1 Sèvre Niortaise Amont est passé en « **Vigilance** » à compter du 04/04/2022, 8h.

AUTOGESTION :

→ Cela induit la mise en place de mesures d'autogestion dans le cadre du protocole de gestion par l'EPMP : **Pas d'irrigation de 10h à 18h.**

Alerte, niveau 2 Le Bassin MP2 Sèvre Niortaise Moyenne va passer en « **ALERTE** » à compter du LUNDI 13 juin 22, 8h00

→ **Baisse des volume de 50% à la quinzaine**

ALERTE RENFORCEE : Le Bassin MP7 Mignon-Courance est passé en « **ALERTE RENFORCEE** » de printemps (=COUPURE de l'irrigation) à compter du 04/05/2022, 8h.

→ **Coupage de l'irrigation à partir du 04/05/2022, 8h**

ALERTE RENFORCEE : Le Bassin MP3 Lambon est passé en « **ALERTE RENFORCEE** » de printemps (=COUPURE de l'irrigation) à compter du 04/05/2022, 8h.

→ **Coupure de l'irrigation à partir du 04/05/2022, 8h**

VIGILANCE : Les Bassins MP8-MP9 Autize et Vendée vont passer en « **Vigilance** » à compter du 09/05/2022, 8h.

Alerte, niveau 2 : Le Bassin Autize nappes MP14 passe en alerte de niveau 2 dès le 09/05/2022, 8h00.

VIGILANCE : Bassin MP5.3 Marais Mouillé va passer en « **Vigilance** » à compter du 20/06/2022, 8h.

Prévisions Météo

(source des données : Météofrance)



Vigilance rouge en cours sur 14 départements de France dont les Deux-Sèvres et la Charente-Maritime à cause des fortes chaleurs. Des rafales de vent jusqu'à 40km/h sont prévues en fin de semaines ainsi que des orages avec de possibles précipitations. Les températures devraient baisser et se rapprocher des normales de saison la semaine prochaine.

Info OUGC SNMP – Dérogations « coupure » et index

MP7 et MP 3 Mignon-Courance et Lambon en « Coupure » : Pour ceux bénéficiant de dérogation hebdomadaire :

- pour les « **cultures dérogatoires** », il est rappelé qu'il vous est demandé de **remonter vos index de compteur de début et fin de semaine de dérogation tous les vendredis**. Cela conditionnera, entre autre, le **renouvellement de dérogation** suivant vos demandes déjà adressées.
- Pour les **cultures fourragères**, il est rappelé qu'il vous ait demandé de **remonter vos index de compteur de début et fin de semaine de dérogation tous les lundis**. Cela conditionnera, entre autre, le **renouvellement de dérogation** suivant vos demandes déjà adressées.

Adresse d'envoi des index : ddt-see-gg@deux-sevres.gouv.fr

Vous pouvez mettre en copie l'adresse suivante : irriginfo@cmds.chambagri.fr

OUVERTURE de la Ventilation des volumes estivaux :

Comme chaque année, un choix de scénario de ventilation de votre volume estival, en pourcentage de volume, par quinzaine doit être indiqué via l'outil IRRIG Marais Poitevin. Il permettra d'affecter un volume à chaque quinzaine estivale. La ventilation est déjà ouverte à la saisie en cliquant sur l'onglet « **Ventilation d'été** » sur l'outil.

Vous pouvez choisir parmi les 4 scénarii de pourcentage de ventilation proposés sur l'outil ou alors composer votre propre scénario selon vos besoins à la quinzaine.

Depuis 2021; Une 8^{ème} quinzaine (Q8) a été rajouté du 5 au 19 septembre, afin d'anticiper les besoins de fin d'été.

ATTENTION : Le choix de votre scénario de ventilation ET par la suite l'index à rentrer au 1^{er} juin sont OBLIGATOIRES afin que vos volumes soient affectés correctement à chaque quinzaine sur l'outil IRRIG Marais Poitevin.